

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2010

Absents excusés:

Catherine GONCALVES et François DIAZ qui donne pouvoir à Franck MARDUEL.

Membre démissionnaire : Lucien POULAILLON

Désignation d'un secrétaire de séance : Pascale PIECHON.

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 29 mars 2010 :

Après lecture le conseil municipal approuve le compte-rendu du 29 mars 2010

Approbation à l'unanimité.

Délibération pour lancement du PLU

Monsieur le Maire revient sur la nécessité d'élaborer un nouveau document d'urbanisme pour la commune et propose, suite aux explications données par Mme Simonin lors d'un précédent conseil municipal, de lancer la procédure pour passer en Plan Local d'Urbanisme.

Le but de ce PLU sera essentiellement, la préservation de l'agriculture et de l'environnement, la maîtrise du développement, la prise en compte du SCOT de l'ouest Lyonnais et du PLH (Plan Local d'Habitat).

Les obligations liées au lancement du PLU: publication, réunions publiques et affichage.

Demande d'une subvention de l'Etat pour l'élaboration de ce PLU.

Délibération pour autoriser Monsieur le Maire à lancer la procédure de modification du POS et passage en PLU.

9 pour et 3 abstentions.

Délibération pour une demande de subvention relative au programme des Amendes de Police 2010 qui servent à la mise en sécurité dans le centre Bourg

La Direction Département du Territoire a établi le dossier d'une demande de subvention pour la poursuite de l'aménagement de sécurité Route du Paradis. Le montant des travaux pour terminer le chemin piétonnier qui ira du Chemin des Sources à la montée des Eglantines est de **41013,83€**

Monsieur le Maire propose de délibérer pour faire une demande de subvention à l'état.

Le conseil se prononce pour à l'unanimité.

Délibération pour l'approbation du marché de travaux à réaliser au titre des Amendes de Police 2008

L'ouverture des plis a eu lieu il y a 2 semaines, les 2 entreprises ayant répondu à cet Appel d'offre sont : La SACER pour un montant de travaux de **42 849,09€** et MGB pour un montant de travaux

de **31 359,12€**

L'analyse des offres effectuée par la DDT dans le cadre de l'ATESAT fait ressortir que l'offre la mieux-disante est celle de l'entreprise MGB. Monsieur le Maire propose de retenir cette entreprise pour la réalisation de ces travaux qui consistent à mettre en sécurité le début du chemin des Garennes par mise en place de bordures basses, de la création de 3 places de parking et de réfection de la voirie entre le parking de la traverse et la rue des Canuts, ainsi que la mise en place de signalisations verticales.

Approbation à l'unanimité de la signature du Marché avec MGB.

Délibération pour contribution 2010 de la commune aux charges du Syndicat Départemental d'Energie du Rhône (SYDER)

La part communale pour l'année 2010 est de **20 581,98€**

Cette somme a toujours été fiscalisée.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour le maintien de la fiscalisation de cette contribution.

Délibération pour le lancement de la maîtrise d'œuvre partielle pour l'étude de la restructuration de l'école Primaire:

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que le budget 2010 prévoit une somme pour la réalisation des études de restructuration du bâtiment de l'école primaire.

Il propose au conseil de lancer une consultation pour le choix d'un maître d'œuvre afin de définir les travaux à réaliser et d'estimer les coûts de réalisation.

La consultation sera lancée suivant la procédure adaptée, article 28 du code des marchés publics.

Le conseil se prononce pour à l'unanimité.

Délibération pour fixer le tarif de Cantine Scolaire

Le montant du repas vendu par la cantine de Mornant a augmenté, il était de **3,13€** en 2009 et il est passé à **3,40€** au 1er Janvier, soit une augmentation de **27centimes**.

La commune prend actuellement à sa charge **18cts** par repas, Si le ticket passe à **4,50€** la commune prendra à sa charge **25cts** par repas,

Edith CARRA Adjointe aux affaires scolaires, nous propose donc un tarif de **4,50€** pour la prochaine année scolaire. Soit une augmentation inférieure à l'augmentation du prix du repas.

Vote pour ce nouveau tarif à l'unanimité.

Compte- Rendu des Commissions :

– **Jean-Yves BOUCHUT, Bâtiments :** Les travaux de l'appartement de l'ancienne Salle Bertrand sont quasiment terminés, il manque juste les peintures qui pourront être laissées au choix d'un éventuel locataire.

8 vitres des vitraux de l'église ont été remplacées, plus que prévu, il y aura donc un surcoût.

Le 12 mai travaux sur le clocher pour le remplacement des Ardoises.

– **Matthieu PIEGAY, Jeunesse :** La commission jeunesse du 14 avril c'est bien déroulée. Lors de cette réunion Grégory nous a fait un compte-rendu des activités et nous avons aussi parlé du transfert de compétence. Malgré ce transfert les élus en charge de la jeunesse souhaitent le maintien de cette commission afin de rester en contact avec notre animateur.

– **Pascale PIECHON, Groupe de Pilotage compétence Jeunesse COPAMO** : Le 15 avril j'ai assisté à la dernière réunion du groupe de Travail jeunesse pendant laquelle nous avons fait le point sur ce qui existe dans chaque village au niveau des locaux jeunes, associations gérées par des jeunes, logements, etc... Puis nous avons fait une évaluation quantitative et qualitative des situations difficiles rencontrées par les 16-25 ans du territoire. Difficultés liées à l'emploi, difficultés sociales et sanitaires, difficultés liées à la scolarité, à l'orientation, à la formation, difficultés de mobilité, etc....

Tout ce travail a été fait pour préparer le diagnostic que *Mairie Conseil* fera sur cette tranche d'âge à partir du 29 avril. Ce soir là, j'assisterai à une réunion qui se déroulera en 2 temps : un état des lieux des communes et des Ateliers thématiques animés par un sociologue et un spécialiste des problèmes jeunesse dans les intercommunalités. Cette soirée correspond à la 1^{ère} phase de ce diagnostic, la 2^{ème} phase sera la rencontre des élus avec les acteurs locaux en contact avec ces jeunes, la 3^{ème} phase sera un travail de synthèse et l'approfondissement des pistes proposées puis la 4^{ème} phase sera la restitution de ce travail auprès des acteurs locaux et des jeunes de la COPAMO.

Le 21 avril, j'ai participé à la première réunion du Groupe de Pilotage Jeunesse, lors de cette réunion, nous avons fait le tour des espaces jeunes avec les animateurs présents, ceux de: St MAURICE, MORNANT, CHAUSSAN, RONTALON et SOUCIEU. Les élus de CHASSAGNY, ORLIENAS et TALUYERS nous ont rendu-compte de ce qui se passait chez eux. On s'aperçoit que la plus part de ces espaces jeunes sont fréquentés par des jeunes de 11 à 14 ans bien qu'ils soient prévus pour accueillir des jeunes de 11 à 17ans. Dans la plupart de ces locaux les jeunes sont moins nombreux en période scolaire que pendant les vacances sauf chez nous à RONTALON. La fréquentation varie entre 5 et 20 jeunes, la participation maximale étant aussi chez nous. Une visite de ces locaux aura lieu le 29 mai.

Lors de cette réunion, nous avons décidé de proposer une ammonisation du prix de l'adhésion et nous l'avons fixé à **10€** (tarif annuel de janvier à décembre) et à **15€** pour les jeunes extérieur à la COPAMO, ces tarifs sont en attente de validation par les élus intercommunaux. Nous avons aussi parlé des problèmes de régimes indemnitaires des animateurs et de leurs congés.

Tous les postes existants seront transférés même si ils ne sont pas pourvus pour l'instant, 12 vacataires environ devraient être embauchés.

Le 6 Mai nous aurons une réunion pour voter des propositions de tarifs de sorties et de camps que les animateurs nous auront préparé au préalable. Nous travaillerons aussi sur les différentes tranches d'imposition et sur les quotients familiaux.

Un coordinateur sera embauché et les entretiens des candidats se feront en présence entre autre d'un membre "ES3 qualité". J'ai proposé que Matthieu PIEGAY soit ce membre étant spécialiste de la jeunesse et de l'animation, le groupe de pilotage a approuvé cette proposition qui doit être transmise par Pascal FURNION et Yves GOUGNES aux élus intercommunaux.

– **Florent BROSSE, Voirie** : A la réunion COPAMO de la semaine dernière, un montant supplémentaire d'environ **14 000€** a été attribué pour faire le point à temps en raison des intempéries de cet hiver. Le projet finalisé de la route de Fondrieu sera présenté en juillet pour que les travaux commencent en Septembre. Chantier dans le virage du Rely à cause des travaux de Monsieur BEGUE.

– **Germaine MURE, Culture et Associations** : Le 2 Mai Culture et Tradition installera un Barnum et une buvette sur le parking des randonneurs,

Problème de sécurisation des tracteurs pour la journée d'animation du 2 mai, Culture et Tradition n'a pas encore dit comment ils comptaient faire.

Pour les Rencontres Artistiques de Printemps SOUCIEU nous prêtera 70 grilles.

Envoi de lettres aux associations au sujet de l'installation d'un éventuel placard pour ranger leurs documents et pour leur signaler que l'animation sur le Thème de l'Organisation d'une Manifestation est reportée à une date ultérieure.

Groupe de Travail Culture COPAMO : La prochaine réunion du groupe aura lieu le 4 mai et l'ordre

du jour sera la présentation du programme de la Salle Jean Carnet et les travaux de modifications de cette dernière.

– **Anthony CARRA, Fleurissement** : Les plantations se feront au alentour du 10 Mai.
Syndicat des Eaux de Millery-Mornant : le contrat avec la SDEI n'ayant pas été reconduit, cette dernière a attaqué la décision du Syndicat mais elle a vu son recours en justice rejeté. VEOLIA sera donc le nouveau Fermier à partir du 1^{er} décembre 2010

Inscription de la commune au concours Départemental du **Fleurissement**.

– **Christelle CROZIER, Tourisme** : Le groupe de travail de la commission Tourisme de la COPAMO qui travaillait sur le Signal de St ANDRE la COTE s'est à nouveau réuni pour un projet moins grandiose cette fois ci.

– **Edith CARRA, Ecole**: Les enfants du primaire viendront chanter lors de la cérémonie de commémoration du 8 Mai.

Questions diverses :

– **Monsieur le Maire** nous informe que Monsieur SEON de St LAURENT d'AGNY crée une Société de QUAD et demande l'autorisation de les faire circuler sur les routes et sur les chemins. On ne peut les interdire sur les routes, on ne donnera donc pas d'autorisation sur les chemins et on leur demandera de se conformer au code de la route ailleurs.

Demande de Julie CHERBUT pour installer des drapeaux sur la fontaine pour la Nuit Contre la Torture qui aura lieu le 26 Juin.

Départ de la place de l'église le 8 Mai à 11h30 pour le défilé.

– **Jean-Yves BOUCHUT et Jean-Paul THORAL** ont rencontré le Cardinal le 22 Avril et ont passé un moment sympathique en présence de 40 autres élus de la Communauté de Communes.